



Bulletin d'inscription à **Alpes Race**
mancelles
Samedi 27 août 2016 (A rendre avant le 26 Août)

Courses : KID'S RACE ☐ ALPES MANCELLES RACE : 7 km ☐ 14 km ☐

Participation : Individuel ☐ Par Equipe ☐

Catégories : Hommes ☐ Femmes ☐ Mixtes ☐

NOM DE VOTRE EQUIPE :
(Indiquez votre nom si vous vous engagez en individuel)

EQUIPIER 1 : Hommes ☐ Femmes ☐

(Si mineur, être accompagné d'une personne majeure)

NOM : PRENOM :

Date de naissance :

CP / Ville :

E-mail : Tél :

Taille du T- Shirt : S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL ☐

☐ « J'atteste sur l'honneur de savoir nager plus de 50 mètres et de posséder une assurance individuelle responsabilité civile et assurance individuelle accident, valides pour le 27 août 2016 »

J'atteste sur l'honneur
avoir pris connaissance
du règlement et en
accepte tous les termes
sans réserve.

Fait à :

Le :

Signature :

EQUIPIER 2 : Hommes ☐ Femmes ☐

(Si mineur, être accompagné d'une personne majeure)

NOM : PRENOM :

Date de naissance :

CP / Ville :

E-mail : Tél :

Taille du T- Shirt : S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL ☐

☐ « J'atteste sur l'honneur de savoir nager plus de 50 mètres et de posséder une assurance individuelle responsabilité civile et assurance individuelle accident, valides pour le 27 août 2016 »

J'atteste sur l'honneur
avoir pris connaissance
du règlement et en
accepte tous les termes
sans réserve.

Fait à :

Le :

Signature :

Documents obligatoires pour chaque équipier :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an (un certificat par participant).
- Le bulletin d'inscription dûment renseigné.
- Une autorisation parentale pour les mineurs.
- Un chèque libellé à l'ordre : Club Olympique Rouézien L'Alpes Mancelles Race
- 15€/ personne : parcours 12 kms
- 10€/personne : parcours 6 kms

Tous ces documents sont à envoyer complets et signés à : Club Olympique Rouézien

(ALPES MANCELLES RACE) 2 Place de l'église - 72140 ROUEZ **avant le 26 Août 2016.**



Règlement de « L'Alpes Mancelles Race »

Une course à se ROUEZ par terre ...

Article 1 : Organisation

La course est organisée par les associations suivantes : Club Olympique Rouézien, Comité des Fêtes de Rouez et l'Association des Parents d'Elèves

Siège social :

Mairie, 2 Place de l'église
72140 ROUEZ

Site internet : <https://corouezien.fr>

Trois parcours sont proposés :

- 3 kilomètres (Kid's)
- 6 kilomètres
- 12 kilomètres

Article 2 : Date et lieu

L'Alpes Mancelles Race 2016 se déroulera le **samedi 27 août 2016** au niveau du complexe sportif sur la commune de Rouez dans la Sarthe (72).

Article 3 : Règlement

Le règlement définit les règles de fonctionnement de la manifestation.

Le fait de s'inscrire à « L'Alpes Mancelles Race » entraîne l'acceptation entière et sans restriction du présent règlement.

L'association organisatrice se réserve le droit de disqualifier toute équipe ou tout participant :

- Ne respectant pas les consignes d'un organisateur, le site ou l'environnement
- Risquant de mettre en danger sa personne (consommation d'alcool, stupéfiants, etc.) ou autrui.

L'association se réserve le droit de modifier à tout instant le présent règlement.

Article 4 : Inscriptions

- La course Kid's s'adresse à toutes personnes âgées de plus de 10 ans à la date de l'épreuve, soit née **avant le 27 août 2006**.
La course de 6 kilomètres s'adresse à toutes personnes âgées de plus de 14 ans à la date de l'épreuve, soit née **avant le 27 août 2002**
- L'inscription se fait soit :
 - en individuel
 - par équipe composée impérativement de 2 personnes. Ces équipes peuvent être masculines, féminines ou mixtes.

- La date limite des inscriptions est fixée au 26 Août 2016 (cachet de la poste faisant foi). Aucune inscription ne se fera sur place.
 - Procédure d'inscription : Pour être valide, l'inscription doit être envoyée à l'adresse suivante **Club Olympique Rouézien (ALPES MANCELLES RACE) 2 place de l'église - 72140 ROUEZ** avec les documents suivants :
 - Bulletin d'inscription correctement rempli
 - Autorisation parentale et attester savoir nager plus de 50 mètres pour les mineurs de plus de 10 ans
 - Certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an au jour de la course.
 - Chèque(s) comprenant le paiement de chacun des membres du binôme :
- Le prix est fixé à 15 € par personne pour le grand parcours (12 km) et 10 € par personnes pour le petit parcours (6km)
- L'inscription sera définitive à réception d'un mail ou d'un courrier.
 - Aucun remboursement ne sera effectué suite à un désistement.
 - Les associations se donnent le droit d'annuler cette course en cas de nombre insuffisant de participants au plus tard le 20 Juillet 2016. Dans ce cas, toute inscription sera remboursée.

Article 5 : Responsabilité

- L'organisation a souscrit une police d'assurance responsabilité civile organisateur auprès de la compagnie d'assurance « Mutuelle des Sportifs », conformément à la législation en vigueur.
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration de tout objet, matériel ou autre quel qu'il soit. Les candidats doivent porter une tenue qui ne craint pas d'être déchirée et souillée.
- Tout participant devra posséder obligatoirement une assurance individuelle responsabilité civile.
- Les participants s'engagent sur le parcours en toute connaissance de cause. Ils dégagent par avance les organisateurs de toutes responsabilités pénale ou civile en cas d'accident corporel (mineur, grave ou décès) ou matériel qui pourrait survenir.

Article 6 : Parking

- Le jour de la compétition un parking à la disposition des coureurs. Il est formellement interdit de se stationner en dehors des espaces matérialisés.

Article 7 : Déroulement de l'épreuve

- Les dossards seront à retirer sur place jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque course. Les candidats doivent apporter leurs épingles et franchir la ligne d'arrivée avec leur dossard. Les personnes sans dossards ne seront pas admises sur le parcours.
- Un briefing est prévu 15 minutes avant le début de chaque course.

- Compte tenu du fait que cette épreuve est exigeante physiquement (dénivelé, obstacles...), chaque coureur doit réaliser un échauffement individuel.
- Il est interdit de couper le circuit en dehors du balisage, de se séparer de son binôme et de gêner volontairement la progression des autres coureurs. Tout abandon devra être signalé au premier organisateur rencontré.
- Les chaussures à pointes sont interdites sur le circuit.
- **Article 8 : Sécurité**
- Un poste de secours sera présent sur le site.
- Des points des ravitaillements peuvent être mis en place sur le parcours.
- Chaque coureur veille à la sécurité de son binôme, des adversaires et également à la sienne en adoptant une conduite empreinte de fair-play, d'entraide mais aussi de maîtrise de son corps dans un milieu semé d'obstacles.
- En cas d'accident sur le parcours, les coureurs devront respecter les consignes des organisateurs, faciliter l'accès des secours et éventuellement porter main forte pour dégager un obstacle dangereux ou menaçant et suivre un itinéraire de contournement.
- Les organisateurs se réservent la possibilité de mettre fin à la course d'un candidat qui serait trop largement hors délai ou qui mettrait en péril son intégrité physique.

Article 9 : Fin d'épreuve

- Le temps à l'arrivée sera pris lorsque le binôme aura franchi la ligne d'arrivée.
- Des douches seront à disposition après la course.
- Un apéritif sera servi aux coureurs en attendant la remise des récompenses.
- Les trois premiers de chaque catégorie (masculine, féminine et mixte) seront récompensés.

Article 10 : Droit à l'image

- Du fait de son engagement, le participant déclare avoir pris connaissance et accepté les dispositions légales et réglementaires relatives au droit de reproduction publique par l'image de l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

Rouez
Le 12/03/2016
Le Club Olympique Rouézien



« L'Alpes Mancelles Race »

Autorisation parentale

A ne remplir que pour les participants mineurs de + de 10 ans

Je soussigné, Monsieur, Madame, ou Tuteur

Demeurant à (adresse complète)

Numéro de téléphone (fixe et portable).....

Autorise mon enfant

↳ À participer à la course « L'Alpes Mancelles Race » qui aura lieu le Samedi 27 Août 2016 à Rouez (72)

↳ Certifie sur l'honneur que mon enfant sait nager sur une distance au moins égale à 50m

↳ Certifie sur l'honneur que mon enfant aura 10 ans à la date de la course

↳ M'engage à ce que mon enfant soit accompagné par une personne majeure pendant toute la durée de l'épreuve

« Lu et Approuvé »

Fait à

Le

Nom et signature
du jeune

Nom et signature
du responsable légal



Certificat Médical

Préalable à la pratique du sport

Je soussigné, Docteur.....

Certifie avoir examiné

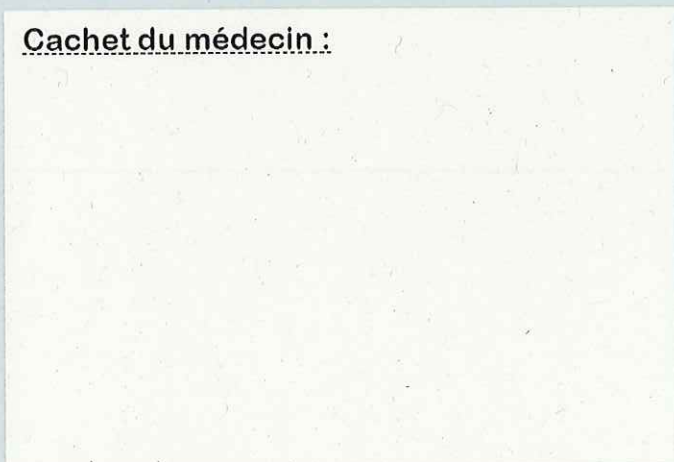
Madame / Monsieur

Né(e) le et n'avoir constaté, à la date de ce jour,
aucune contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition

Fait à

Le

Cachet du médecin :



Signature :